

1. Record Nr.	UNINA9910827306503321
Autore	Kolb Robert
Titolo	L'article 103 de la Charte des Nations Unies // Robert Kolb
Pubbl/distr/stampa	[Leiden, Netherlands] : , : Academie de Droit International de la Haye, , 2014 ©2014
ISBN	90-04-27835-4
Descrizione fisica	1 online resource (358 pages)
Collana	The Pocket Books of The Hague Academy of International Law / Les livres de poche de l'Academie de droit international de La Haye ; ; 23
Disciplina	341.232
Soggetti	Conflict of laws
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Nota di bibliografia	Includes bibliographical references.
Nota di contenuto	Preliminary material -- Introduction -- L'Environnement Conceptuel et Historique De L'Article 103 -- Analyse De L'Article 103 : Éléments Généraux -- Analyse De L'Article 103 : Interprétation Du Texte -- L'Article 103 Entre La Hiérarchie Et Le Conflit -- Conclusion -- Bibliographie -- À Propos De L'Auteur.
Sommario/riassunto	Also available as an e-book L'article 103 de la Charte des Nations Unies touche à la priorité, pour les membres de l'Organisation, des obligations en vertu de la Charte des Nations Unies par rapport aux obligations découlant de tout autre accord. Cette disposition a constamment gagné en importance dans la pratique internationale et nationale de ces dernières années. On pense évidemment à la concurrence entre les régimes de sanction des Nations Unies par rapport aux obligations contenues dans des traités de droits de l'homme. A vrai dire, cette disposition pose toutefois déjà en elle-même toute une série de questions et de problèmes d'interprétation. Que signifie avoir la primauté? Quelles sont les obligations visées? Qu'en est-il d'obligations contenues dans des textes juridiquement liés à la Charte? Qu'en est-il d'obligations issues du droit international coutumier? Et ainsi de suite. Le présent ouvrage cherche en tout premier lieu à donner des éléments d'exégèse de cette disposition importante et difficile du point de vue juridique, dans les multiples directions dans lesquelles son champ d'application est susceptible de

rayonner.

---